

#MeToo de la scène, à la peine

Pour notre enquête, tout a commencé par trois messages, la même semaine: des lanceuses d'alerte, ne se connaissant pas entre elles, dénoncent des situations de violences systémiques dans le milieu du théâtre belge francophone. Au fil des entretiens menés pendant plusieurs mois, ce sont des dizaines d'histoires qui se sont faufilées depuis les planches jusqu'à nous. «*J'ai vu des dingeries*», atteste l'autrice Claire Olirencia Deville. Dingeries qui, jusqu'à un certain point, semblent acceptables dans ce milieu «progressiste» continuant trop souvent à appeler «création» la domination, et «liberté artistique» la prise de pouvoir. Comment est-ce – encore – possible? Pourquoi ce silence dans un art vivant où les émotions sont placées au centre? Et alors que des réseaux de femmes s'organisent pour se soutenir, comment expliquer qu'un #MeTooThéâtre massif n'ait, jusqu'ici, pas percé?

Une enquête de Véronique Laurent, Manon Legrand et Sabine Panet, soutenue par le Fonds pour le Journalisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En quelques mots

- † Le monde du théâtre n'est pas épargné par les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.
- † Pourtant, il s'agit d'un milieu qui se veut souvent progressiste et engagé.
- † Des élèves, des professeur·es, des technicien·nes, des artistes ou encore des directions de théâtre tentent de faire changer les choses, mais le processus est complexe.

Les visuels de cet article sont signés par Chimène Vanbreemeersch, Louise Ranger et Simon Renders. Ils font partie d'une exposition itinérante initiée par Écarlate La Cie et réalisée avec des étudiant·es de l'atelier de Communication visuelle et graphique de l'ENSAV La Cambre. Objectif? Mieux comprendre deux études (Actes 3 & 4) récemment consacrées aux inégalités dans les arts de la scène. L'expo sera visible jusqu'au 5 avril au Théâtre du Rideau de Bruxelles et du 14 au 19 avril au Théâtre de Namur. Plus d'infos: www.ecarlatelacie.be



« **N**otre métier est basé sur la séduction. » Sophie*, comédienne, explique : « *Tu dois plaire, et donner l'envie au metteur en scène de te choisir. Ça lui donne comme un droit sur toi.* » Lever le rideau sur les violences sexistes et sexuelles, mais aussi racistes, classistes, validistes... dans le milieu du théâtre, c'est commencer par dévoiler la réduction de l'humanité des femmes à un corps, interchangeable, perméable, et leur absence à tous les niveaux.

Trois quarts des grosses subventions attribuées entre 2018 et 2022 ont bénéficié à des institutions dirigées par des hommes¹. Absence représentative, aussi : peu de textes (et d'imaginaires) d'autrices. Dramaturgie, scénographie, création son, lumière, musique, vidéo, direction technique, régie... restent en grande partie des prés carrés masculins. Les assistant-es à la mise en scène sont majoritairement des femmes (idem pour les maquilleuses, costumières...), et les rôles distribués à une légère majorité d'hommes. Si l'horizon paritaire est indispensable, il n'est pas la potion magique : « *La féminisation des travailleurs, y compris au niveau des postes à responsabilités, peine à transformer les structures de genre préexistantes* », conclut d'ailleurs le rapport BEHAVES (Bien-être, Harcèlement et Violences dans l'Enseignement Supérieur, 2024)².

Quelques chiffres

Selon les chiffres de La Chaufferie Acte 1 présentés par Écarlate La Cie³ :

- † Parmi huit opérateurs majeurs en Belgique francophone, en 2018-2019, les programmations – tous métiers – étaient à 61 % masculines contre 39 % féminines. Ce chiffre est passé à 54 % contre 46 % pour la saison 2022-2023.
- † Pour les théâtres subventionnés à plus d'un million d'euros par an, les directions étaient en 2018 à 70 % masculines, 20 % féminines et 10 % mixtes. En 2022-2023, en intégrant les changements (nouvelles directions au Vilar, Théâtre de Namur, Rideau, Théâtre National, Varia), les directions étaient à 66 % masculines, à 23 % féminines et à 11 % mixtes.
- † En ce qui concerne les théâtres subventionnés de 500.000 à un million d'euros par an, en 2022-2023, on compte encore 80 % de directions masculines.
- † Généralement, plus la distribution est importante (plus de dix artistes en scène, ce qui signifie que le spectacle a reçu certains moyens), plus les spectacles sont portés par des hommes.

Personnages malmenés, corps corsetés

Les corps féminins restent modelés par un imaginaire masculin, patriarcal, occidental. « *C'est un enjeu énorme*, décrit la metteuse en scène, autrice, actrice et directrice de compagnie Jeanne Dandoy. *Globalement, au théâtre, nos personnages ont peu de capacité d'action et sont assez malmenés. Je ne peux pas compter le nombre de fois où j'ai dû être traînée au sol, poussée, frappée, violée.* » Adèle Vandroth, qui a notamment travaillé comme figurante à la Monnaie, raconte : « *On a été prises parce qu'on faisait plus de 1m78. On était à moitié à poil, impossible d'être entendues.* »

À l'initiative d'Écarlate La Cie (l'une des pionnières des questions de genre dans le secteur), l'anthropologue Jacinthe Mazzocchetti de l'UCLouvain a mené une étude qualitative sur la présence des femmes dans les arts de la scène⁴ : « *On peut dire à quelqu'une "Tu es trop grosse pour le rôle", "trop noire", "trop virile". On recherche des corps. C'est la porte ouverte à des vécus discriminatoires. On a toujours du mal à imaginer une Juliette, par exemple, noire.* » Et les discriminations commencent tôt, montre l'étude BEHAVES : en Écoles Supérieures des Arts, les étudiant-es sont plus nombreux/euses qu'ailleurs à « *relever comme motifs perçus pour le harcèlement moral les caractéristiques physiques et génétiques, mais aussi l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou encore l'expression de genre.* » Actrice, slameuse, Marie Darah se souvient de son arrivée au conservatoire : « *À Bruxelles, je me prends une claque de racisme, et de classisme, que je ne comprends pas à ce moment-là. Je dois suivre des cours de phonétique parce que mes lèvres sont "trop grosses, ce qui nuit à ma diction".* »

En juin 2024, Séphora Haymann, actrice, dramaturge, metteuse en scène et membre du collectif français #MeTooThéâtre, expliquait lors de l'audition de ce collectif à l'Assemblée nationale française que pour les comédiennes de théâtre, « *la sexualisation est le seul espace pour exister. J'ai longtemps désiré cette place car c'était la seule possible pour moi. On a intégré cette culture du viol. On vient de là. En plus je suis une femme non-blanche, et donc je me trouve au croisement de plusieurs biais de violence et d'une sexualisation doublée d'une exotisation. D'une forme de fétichisation raciale.* » L'enjeu majeur du racisme fera l'objet d'une analyse dans un article ultérieur.

Apprendre qu'il n'y a pas de limites

« *Au conservatoire, expose la comédienne Marina Yarlès, on apprend les premières qualités de l'interprète : l'engagement total, et dire oui.* » Un « oui » souvent exigé dans le champ de l'abnégation de la pudeur, mais aussi de la douleur, au nom de l'émotion « vraie ». Ce qui peut mener, raconte Charlotte*, régisseuse, à « *ne pas dire aux comédien-nes qu'ils devront se mettre nu-es sur scène, à donner les scènes au dernier moment, pour capturer le moment "vrai" lié à l'effet de surprise* ». Sophie*, élève du Conservatoire de Liège (ESACT) début des années 2000, éreinte la célèbre « méthode Stanislavski » basée sur l'authenticité émotionnelle. Lors d'une scène policière, elle porte des menottes pendant 25 minutes, le professeur feignant la perte des clés, jusqu'à ce qu'un élève mette

fin au supplice. « *Je suis rentrée dans une rage ! Après, ce professeur a enlevé toutes mes scènes. Personne n'est venu me parler. Comme si c'était normal.* »

Pour le « *Projet performance* » au Conservatoire de Mons (« ARTS² »), Marina Yarlès se rappelle : « *On a pu voir une meuf qui se jette dans des orties, une qui se met un sac en plastique sur le visage pour s'étouffer, une qui s'épile la chatte, une qui pisse, une qui se masturbe, un mec qui filme son anus...* » Elle résume : « *On nous dit : c'est votre capacité à souffrir, à encaisser, qui fait de vous de meilleur-es acteurices ; le sacrifice de soi, de ses propres besoins et limites est valorisé.* » Performances violentes, sacrificielles, transgression dénuée sont-elles devenues un gimmick – dénu(d)ées, surtout, de leur pouvoir de subversion ?

Dans certains cours, on pousse les élèves à se mettre dans des états de conscience particuliers sans prendre en compte les répercussions psychiques et physiques sur des personnes parfois déjà fragilisées. « *En théâtre, détaille la comédienne Rosalie*, on va toucher aux émotions. On est nue, on se sent nue, face à des textes parfois violents, à des paroles d'êtres détruits. Je me rappelle une prof : "Tu penses à toutes les nanas violées ; tu es violée ! Le théâtre, c'est rouvrir les cicatrices, faut refaire saigner..."*, alors que la scène n'avait aucun rapport avec le viol. Même si la prof faisait sans doute ce qu'elle pouvait avec ce qu'elle avait appris, c'est de la revictimisation », démêle-t-elle : des victimes revivent des traumatismes passés, creusant les failles de leur santé mentale.

Des violences bien réelles

Sur la quarantaine de témoignages recueillis, à une exception près, violences sexistes et sexuelles dans le milieu du théâtre se dessinent comme un enjeu systémique. D'après Jacinthe Mazzocchetti, « *puisque on se dit qu'on doit tout donner pour son personnage, qu'on admire des metteurs en scène qui "savent", on te pousse dans ces choses pas forcément consenties* », ou vécues comme telles sur le moment, mais contraintes par l'environnement inégalitaire, voire coercitif.

Sophie décrit un droit de cuissage de la part de « *gros mamouths du théâtre* », sur scène mais pas seulement – les frontières entre travail et sphère privée s'estompent dans ce « *métier-passion* ». « *Une fois, un metteur en scène bien connu me tend la carte magnétique de sa chambre d'hôtel, devant sa femme. Comme si j'étais sa chose. J'ai dit non, j'ai voulu faire scandale mais une autre comédienne m'a dit : "C'est normal, il essaye". Tu écoutes les plus âgées.* » Deux comédiennes nous racontent avoir subi l'emprise de metteurs en scène plus âgés réputés. L'une d'elles : « *Il avait tout pouvoir. Il faisait des spectacles magnifiques. Qu'il s'intéresse à moi, c'était incroyable. Je m'aimais trop peu pour comprendre que cette relation n'était pas saine. Je me suis beaucoup reconnue dans l'affaire Judith Godrèche⁵. Quand c'est sorti, j'ai été disloquée pendant des semaines, exténuée. Je réalisais que ce que j'avais vécu n'était pas normal. Mais je savais que je n'aurais jamais la compassion du milieu, qui me voyait comme la maîtresse d'un homme de pouvoir ; comme si mon travail, je le lui devais.* »

Toutes concernées

À d'autres fonctions aussi, les femmes vivent des discriminations et des violences. Daphna Krygier, un temps technicienne : « *J'ai fait face à du jeunisme, de l'infantilisation, des blagues machos, etc.* » L'asbl FACE B qu'elle a cofondée a rassemblé en 2023 des témoignages de techniciennes du secteur des arts, afin de visibiliser ces travailleuses des coulisses et de les outiller contre les discriminations et la marginalisation : « *Elles ont raconté des situations de mansplaining [quand un homme explique à une femme ce qu'elle connaît déjà, ndlr], et avoir assisté à des expériences plus graves. Elles pointent surtout une précarité prégnante, qui éclipse le reste.* » FACE B vient de publier un guide de survie destiné aux professionnelles de la technique.

La soixantaine, en reconversion professionnelle, Françoise*, stagiaire en régie, raconte : « *J'évite d'y repenser, mais j'ai envie de témoigner, si ça peut servir. Mon maître de stage, discriminant sur mon âge, mon genre, mes capacités physiques, m'a humiliée et dénigrée publiquement...* Le responsable du théâtre me disait ne pas pouvoir le renvoyer : le métier est en pénurie. J'ai pris des renseignements chez un avocat au sujet du harcèlement moral. Le régisseur est parti. »

Charlotte trouve « *assez déprimant qu'on vienne [lui] poser les mêmes questions depuis trente ans...* Les mains baladeuses, c'est fini, mais la thématique des violences et le problème d'accès des filles à la profession sont toujours là. » Elle-même a vécu du harcèlement sexuel et moral de la part d'un régisseur, sous le silence d'un créateur avec lequel elle travaillait depuis longtemps. Dégoutée, elle a quitté la profession une petite dizaine d'années. Elle tient à dire : « *Ces gens-là sont une minorité.* »

>>>

Violences dans les écoles

Extraits de l'Étude BEHAVES (2024) commandée par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui objective les violences dans les écoles d'enseignement supérieur :

- † Harcèlement moral (tous types d'enseignement) : 1 répondant-e sur 3 depuis l'entrée dans l'établissement.
- † Violences sexistes et sexuelles : 30,3 % des répondant-es de l'enseignement supérieur artistique (28 % dans les universités).
- † « *Pour tous les types de comportements [violents, ndlr], les deux principaux motifs perçus par les victimes sont le fait d'être une femme et le statut hiérarchique. L'enseignement supérieur tend à rester un espace fait par et pour les hommes.* »

PAROLE DE PROF·FE



PAROLE DE PROF·FE



PAROLE DE PROF·FE



Une «culture générale», dès les études

Comme le développe Ilse Ghekiere de l'asbl flamande Engagement Arts⁶, en lutte contre le sexisme, le harcèlement sexuel et les abus de pouvoir, « *traditionnellement, l'éducation artistique est associée à l'ouverture d'esprit, [...] à la liberté. La plupart des étudiant·es avec lesquelles nous nous sommes entretenues étaient plutôt favorables à l'approche plus intime et moins formelle de l'enseignement artistique. Toutefois, c'est précisément l'idée que le monde de l'art est en quelque sorte plus "progressiste" qui fait qu'il est si difficile pour les étudiant·es de parler de discrimination ou de harcèlement.* »

Nos témoins décrivent des lieux d'études aux barrières floues, voire inexistantes. Sortir avec des profs a pu n'avoir rien d'exceptionnel. Pour Marie Darah, « *en fait, il s'agissait de rapports de pouvoir: le consentement n'était pas valide* ». Une professeure prolonge: « *Côté étudiant, les élèves sont dans l'admiration devant des profs, qui sont aussi de potentiels futurs employeurs.* » Et tant pis si ça dérape. Sophie se rappelle avoir dénoncé à un prof une agression sexuelle commise contre elle par un professeur invité. « *Il m'a dit: "T'es bonne, faut que t'assumes. Dans le milieu, ça va t'arriver souvent." J'avais 19 ans.* » Et, dans un environnement où on apprend très tôt à intégrer la banalisation des agressions sexuelles, il n'est pas surprenant d'entendre des témoignages d'agressions par des « pairs », sous l'œil aveugle ou compréhensif d'une autorité, comme en témoignent Rosalie et Marina Yerlès.

Aux conservatoires

Juin 2014, Liège. Que s'est-il passé lors d'une soirée entre élèves et professeur·es ? Il faudra attendre 2021 pour que des tags accusant un professeur de viol et l'école d'entretenir l'« omerta » fassent scandale – davantage que les faits dénoncés. L'homme visé s'est retourné contre une ancienne élève dans le cadre d'une procédure judiciaire toujours en cours – nous y reviendrons.

2019, Mons. « *Suite à une dispute avec une autre étudiante, confie Marina Yerlès, le prof me lance "Pourquoi tu fais chier tout le monde ?"* » Elle répond qu'elle a droit au respect. « *"Mais oui, et tu as aussi le droit de te suicider", et il tend la main, "la fenêtre est là".* » Plus tard, elle travaille à une performance pour transformer en propos politique un viol qu'elle a subi et laisse échapper que l'auteur est à l'affiche d'une pièce à ce moment-là. Quand le professeur a compris qu'il pourrait connaître l'auteur du viol, « *il s'est mis en colère et m'a engueulée, humiliée, culpabilisée. Il a hurlé en disant que mon intervention était "hyper nombriliste", "impudique", que lui ne voulait pas savoir tout ça.* » La comédienne demande à changer de classe et écrit une lettre explicative à la directrice du domaine théâtre de l'époque, qui lui réclame, « *pour que ça ne devienne pas une habitude* », un certificat attestant qu'elle n'est plus apte mentalement à suivre ce cours. Les psychiatres consultés refusent. Ensuite ? Les directions de domaine et générale « *se sont renvoyé la responsabilité* », les échanges de mails lus par axelle le confirment. « *J'ai écrit à WBE [Wallonie-Bruxelles Enseignement, ndlr]. Je n'ai jamais reçu que des accusés de réception.* » L'étudiante change d'école. « *Le seul truc qui a eu un impact, c'est ma lettre*

postée sur le fil du collectif F(s) [œuvrant à un monde culturel débarrassé des pratiques patriarcales et coloniales, ndlr], qui a suscité des centaines de réponses et témoignages. »

2022, Bruxelles. « *Des amies me contactent, retrace Marie Darah, elles soutiennent deux étudiantes dénonçant des agressions sexuelles de la part d'un professeur. En sondage souterrain, on était à 6 ou 7 témoignages décrivant le même mode opératoire.* » Signalements puis plaintes devant la direction déclenchent une enquête par WBE pendant laquelle les plaignantes sont soumises à la confidentialité, alors que celui qu'elles accusent les décrédibilise publiquement et manœuvre, sans recadrage de la direction de l'époque, pour tenter de faire taire les élèves et quelques profs qui s'indignent, raconte l'une d'entre elles, obligée de prendre une avocate pour se protéger. L'enquête se clôt par manque de preuves. Certaines victimes portent plainte au pénal. Entre-temps, le professeur incriminé reçoit un TDI (contrat temporaire à durée indéterminée), comme le décrit un article de Catherine Makereel publié en février 2024 dans *Le Soir*. « *Nous, on interpelle la Direction des affaires disciplinaires: on peut lire sur le site de WBE qu'il est possible d'écarter un prof, mais la direction se réfugie derrière la présomption d'innocence. Le système n'est pas à la hauteur* », constate Laurie Willième, comédienne, un des soutiens des étudiantes. Aujourd'hui ? Après nombre de mobilisations, le prof fait l'objet d'une procédure et a été écarté, les affaires suivent leur cours en Justice mais des avocat·es de plaignantes leur conseillent d'accepter une médiation: l'agresseur présumé pourrait s'en sortir au bénéfice du doute – un verdict associé, à tort, à une disculpation – et, crainte de nos témoins, reprendre les cours. Ce que l'école, à la veille de parution de cet article, estime impossible: « *Une sanction à hauteur des faits a été prise* ».

Des «dieux» et des mortelles

Les témoignages recueillis démontrent tous l'extrême difficulté du « non » sur les planches. Mais quels mécanismes perpétuent l'impunité ? Ou, pour citer, sur l'affaire Jan Fabre⁷, la philosophe directrice de recherche à la Sint Lucas School of Arts d'Anvers Petra Van Brabandt: « *Comment se fait-il que des personnes, même intelligentes, continuent à ressasser machinalement le refrain dépassé qui chante le génie et la souffrance pour le bien de l'art ?* »

Gaslighting: Mettre en scène pour anéantir

Dans le film *Gaslight*, de George Cukor (1944), un homme persuade son épouse qu'elle est folle. Chaque soir, la lumière des lampes à gaz (« gaslight ») baisse: alors qu'il est à la manœuvre, il prétend qu'elle fabule et instille le doute. Ce phénomène de manipulation mentale est un type de violence notamment conjugale lié à une forme de mise en scène. Au fil de l'enquête, nous avons recueilli des témoignages de victimes de « gaslighteurs »: nous y consacrons un article spécifique, à retrouver sur notre site. Rendez-vous aussi le 24 avril (infos p. 69) pour la projection du film *Gaslight* suivie d'un débat avec la philosophe Hélène Frappat, autrice d'un essai sur le sujet.

« Ces créatifs, hommes ou femmes, pensent "Mon génie me permet"... de hurler sur les gens, des micro-humiliations... Et tout le monde le sait. »

« Dieu », « démiurge », « mentor », « Pygmalion »: « *Ces créatifs, hommes ou femmes, pensent "Mon génie me permet"... de hurler sur les gens, des micro-humiliations... Et tout le monde le sait* », remarque Charlotte. Des comportements qui pourraient s'apparenter à du harcèlement (en droit du travail) ou à des violences (au pénal) sont minorés, justifiés, effacés au prétexte de l'exigence artistique: c'est le fameux raccourci de distanciation souvent opérée entre l'homme – critiquable – et l'artiste – divinisé –, l'agresseur disparaissant derrière la figure du créateur.

« *L'art en tant que pratique de "maîtres" individuels a toujours suivi un modèle d'exploitation* », détecte Petra Van Brabandt⁸. « *Quand je suis partie de la classe de ce prof, déchiffre Marina Yerlès, j'ai eu l'impression de quitter une relation en tant que femme battue. J'essayais de parler avec lui [de ce qu'il lui reprochait en hurlant, ndlr] en dehors des cours, au bar.* » Des élèves en viennent à souhaiter se faire engueuler pour exister aux yeux du professeur. Cette mise en concurrence entrave la solidarité, et la dénonciation, dans

un espace à huis clos. De plus, comme le relève Cédric Juliens, professeur de dramaturgie à ARTS², « *le fait que certains enseignants exigent que leur cours d'art dramatique soit soustrait, "pour le bien des étudiants", au regard extérieur leur laisse toute liberté d'exercer leur comportement problématique sans contre-pouvoir. Cet enseignement est oral ; pas de traces écrites !* »

« *Pour pouvoir travailler avec lui, je me dissociais [mécanisme psychotraumatique, ndlr] quand il me hurlait dessus* », illustre encore Marina Yerlès. Aux « dieux » de l'art, la dissociation artistique ; aux victimes, la dissociation traumatique dont personne ne veut entendre parler ? Si d'éventuels traumatismes sont reconnus aux femmes, c'est pour les retourner contre elles ; dans l'affaire du Conservatoire de Bruxelles, « *les victimes ont été décrédibilisées... Certains profs les prenaient pour des menteuses et ont eu des comportements harcelants envers les enseignants qui les soutenaient* », raconte une source interne. À Mons, le prof a dit à la classe : « *Marina est fragile* », « *Elle n'est pas adaptée à mon enseignement* », phrases typiques du phénomène de « gaslighting » (voir encadré p. 39).

Ras-le-boys club

Et puis, « *tu as le prof qui est en même temps directeur de théâtre, ou d'une institution, dans une commission... Le milieu est trop consanguin* », relève une professeure. « *Ils ont accès à une scène. Ils sont visibles, et valorisés* », ajoute Manon Di Romano, artiste au sein du collectif pluridisciplinaire Ravie. Ces « génies » sont aussi des patrons, tenant les postes de direction et les cordons de la bourse (voir encadré p. 36). La position dominante de ces hommes bien installés, en rangs serrés, ajoute des couches au millefeuille de l'impunité. Et « *on est dans un secteur tellement concurrentiel que tu ne peux pas en vouloir à un-e jeune de tout faire pour essayer de vivre de son métier* », souligne Siam De Muylder, comédien et artiste du collectif Ravie. À propos de précarité, Rosalie détecte un processus similaire au continuum des violences, allant de mauvaises conditions de travail à des agressions : un processus d'acceptation de l'inacceptable.

« Not all metteurs en scène »

Il arrive que des femmes – certaines se considérant féministes – et des personnes issues de minorités participent aussi à la perpétuation de la violence. Selon des modalités parfois spécifiques : l'étude BEHAVES observe par exemple que « *quand l'auteure de harcèlement est une femme, la victime est le plus souvent une femme* », expliquant cette prévalence par « *des logiques de compétition entre femmes* ». D'autres mécaniques agissent ; Alice*, au conseil de programmation d'un théâtre, a dû faire face à l'argument du bénéfice du doute invoqué par sa supérieure concernant la remise en question de la programmation d'un auteur à succès, dénoncé sur les réseaux sociaux par son ex-compagne pour des faits de violence. Alice remarque que dans le milieu, « *il y a plein de femmes ou d'homos qui glamourisent ce genre de "bad boys"* », analysant cette minimisation des violences à l'aune

des « politiques du désir » au cœur des pratiques des institutions culturelles, « *qui vont, par peur d'être jugées, mettre dans la lumière certaines personnes estimées plus désirables, laissant d'autres de côté, dès lors marginalisées* ».

Subir une discrimination, par exemple liée au genre ou à la sexualité, n'empêche donc personne de discriminer à son tour, ainsi que le montre l'essayiste Sarah Schulman⁹, évoquant notamment le sexisme de certains directeurs de théâtre homosexuels aux États-Unis. « *Quand on n'a pas eu le privilège de la domination, on trouve des possibilités d'en jouir* », ramasse la comédienne et autrice Céline Delbecq. « *Je vois des dingeries de femmes blanches qui instrumentalisent des hommes racisés dans leurs spectacles, ou des enfants*, raconte l'autrice Claire Olirencia Deville. *Comme si les violences sexistes et sexuelles ne concernaient que les femmes et pas les personnes minorisées en général. Mais avant ces femmes-là, précise-t-elle, j'ai quand même 30 hommes à dénoncer.* »

Le coût de parler

Lorsqu'il était élève au Conservatoire de Liège (ESACT), l'auteurice et metteuse en scène Marthe Degaille estime que son engagement féministe l'a grillée auprès de certain-es – et que des journées de grève étudiante ont contribué à pénaliser sa promotion. En juin 2021, alors qu'il y travaille comme conférencière assistante, des tags apparaissent, accusant nommément un professeur de viol. « [Ce dernier] *avait dénigré mon travail étudiant, dit devant ma classe que j'allais me suicider : j'ai senti qu'il allait y avoir une chasse à la femme...* » Le professeur se défend, des enseignant-es se sentent mis-es en cause par certains tags (« école de l'omerta »). Le jour même, l'école incite par mail les potentielles victimes à se manifester auprès de services compétents (services internes, police, CPVS), tout en annonçant avoir déposé plainte (techniquement, « signalé les faits »). La semaine suivante, constatant « *l'absence totale de plainte(s) et/ou de témoignages* », l'école réfute « *avec force et de façon solidaire* » le procédé de dénonciation anonyme et confirme le dépôt de plainte visant les tags « viol toléré », « école de l'omerta », « école complice ». Elle annonce en même temps que le professeur, de son côté, a aussi déposé plainte pour diffamation et calomnie. Aujourd'hui, le directeur Nathanaël Harcq justifie la plainte de l'école notamment car « *en montrant des photos de l'ensemble des tags à la police, [l'école] lui a signalé les accusations de viol à l'encontre d'un professeur, le nom de celui-ci et a exprimé sa volonté que l'affaire soit éclaircie au plus vite.* » Mais ce ne fut pas le cas.

Déplorant que l'école ait choisi de « *condamner le tag sans même chercher à savoir s'il était fondé* », l'autrice des tags a envoyé en novembre 2024 un mail anonyme (à l'agresseur désigné et à quelques enseignant-es), décrivant les faits, nommant des personnes selon elle présentes au moment du viol dont elle se dit victime. « *J'ai tagué l'école pour réveiller la mémoire des témoins.* » Le directeur nous raconte qu'il a alors tenté de contacter cette personne via l'adresse mail anonyme, puis porté les faits graves mentionnés à la connaissance du procureur du roi.

En 2023, un an et demi après les tags, Marthe Degaille reçoit une convocation liée à la plainte du professeur. « *Il s'est constitué partie civile et a donné des noms. J'ai expliqué à la police que j'avais un alibi.* » L'affaire, toujours en cours, lui occasionne stress, charge mentale et dépenses.

Une metteuse en scène interviewée a dû, par deux fois, dire non aux avances « romantiques » de deux programmateurs de renom, alors qu'elle sortait des études et débutait dans la profession. « *Le contexte professionnel était clair, il s'agissait de négociations professionnelles. Il fallait toujours contourner les allusions romantiques, voire sexuelles.* » Suite à ses messages fermes clarifiant le contrat professionnel, ils l'ont mise au ban. Elle est retournée à la mise en scène des années après grâce à « *une directrice qui m'a fait confiance et m'a programmée* ».

Dire non peut bousiller une carrière. « *Je savais que si je voulais continuer à travailler, je ne pouvais rien dire* », déroule la comédienne et dramaturge Geneviève Damas. Dire non, c'est risquer, à court terme, de perdre du travail : impossible pour beaucoup. Sur un temps plus long ? « *Un metteur en scène me proposait une grande collaboration, poursuit Geneviève Damas, m'avertissant que je serais taillable et corvéable à merci, je lui ai dit non. Je ne regrette pas.* »

Alice a fait grève le jour de la venue de l'agresseur présumé non déprogrammé dans le théâtre où elle travaillait : « *Je ne me sentais pas à l'aise de partager l'espace avec cette personne. La grève était une façon de me protéger et de montrer mon désaccord à la direction. Je suis fière de ce que j'ai fait. Mais seule contre tous-tes, je n'ai pas pu rester dans cette institution.* »

Des raisons de se taire

« *Il y a une forme de plaisir à participer à un projet qui te plaît, et on passe parfois de chouettes moments, on part en tournée mondiale... On admet des comportements... jusqu'à un certain point* », remarque Charlotte. Elles sont nombreuses et diverses, les causes du silence.

Durant notre enquête, ce sont les témoins côté étudiant qui ont le moins parlé. Peut-être par esprit de corps (la « famille théâtre »). Par autodéfense, par peur de s'aliéner les professeur-es et mettre en péril leur réussite scolaire, certainement. D'autant plus que, tout comme en Justice, une procédure disciplinaire visant un-e enseignant-e ne peut se baser que sur des témoignages non anonymes. Parler, c'est encore risquer de mettre à mal l'îlot « progressiste » du milieu théâtral : « *On lave le linge sale en famille*, constate Marina Yerlès, *sinon tu mets tout le monde en danger. Les budgets de la culture sont les premiers à tomber.* »

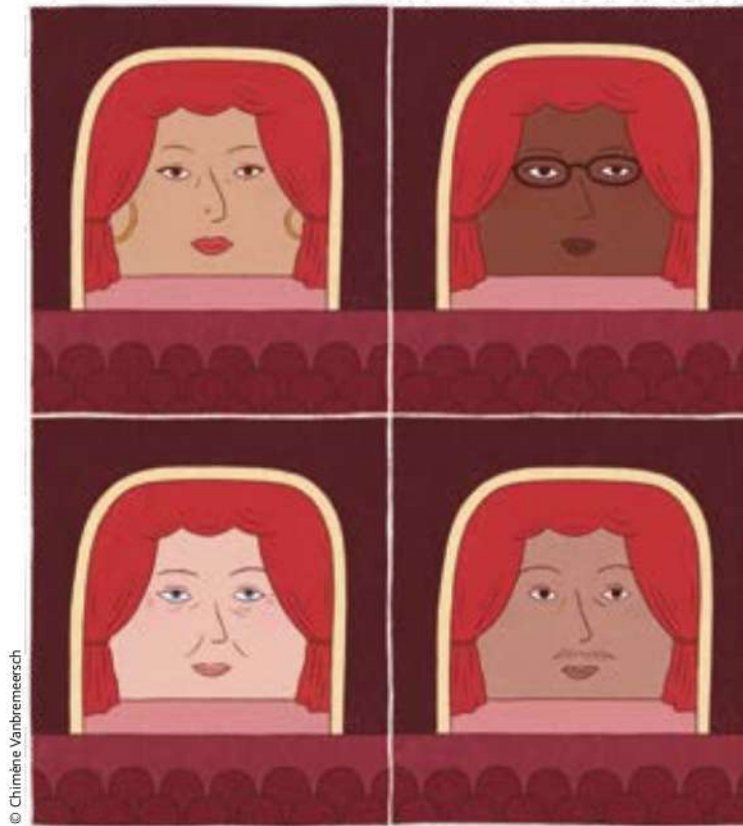
Quant aux femmes aux postes de pouvoir interrogées par Jacinthe Mazzocchetti, leur marge de manœuvre est limitée, analyse la chercheuse : « *Quand la porte s'ouvre, tu veux faire changer les choses mais en même temps être crédible. Tout le secteur t'attend au tournant.* » Mais si leur nombre augmente (Cathy Min Jung au Rideau, Coline Struyf au Varia, Léa Drouet au 210, Virginie Demilier au Théâtre de Namur, etc.), certaines affichant des ambitions transformatrices, le rapport de force peut-il changer ?

Des victimes n'ont eu d'autres ressources que de s'en aller sans rien dire, changer d'école, d'orientation, à moins de désertir complètement, comme une amie de Rosalie, détruite par ce qu'elle a vécu. Mais pour notre enquête, des étudiantes mutiques ou muselées d'hier ont pris la parole, une fois les violences subies identifiées. Plusieurs femmes rencontrées ont créé leurs collectifs, leurs compagnies¹⁰, ne mènent des projets qu'avec des personnes de confiance. « *Quitter les grosses institutions permet d'échapper au jeu de la représentation et de la séduction* », remarque Adèle qui a pris cette route plus précaire, mais plus sécurisante et sincère. Dans ces nouveaux espaces, elles tentent de réinventer les conditions de création et de production, conjuguées elles aussi au masculin : horaires sacrifiés par « passion », plannings aléatoires, travail de nuit, tournées... Ouvrant d'autres questions : comment ne pas y épuiser son âme, son corps ? Comment y exister en tant que mère ? Articuler travail, vie de famille et sociale ? Et au risque d'une double peine, constate Jeanne Dandoy. « *Beaucoup de gens arrivent abîmés, et ne s'autorisent à craquer qu'après avoir intégré notre compagnie* », libérant le poids des violences et discriminations subies ailleurs, ce qui peut mettre équipes et spectacles en péril.

Mobilisations collectives

Au fil d'un travail de recueil de témoignages entamé dès 2017, Engagement Arts a rassemblé sept récits de victimes du directeur d'une institution musicale.¹¹ L'asbl les a transmis à l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, qui a constitué un dossier juridique envoyé ensuite au CA de l'institution. Soutenue par d'autres actions, la demande relative au départ de l'agresseur a été acceptée (moyennant une très solide indemnité) ; une démarche en communauté, alternative à la plainte et au processus judiciaire. Au Conservatoire de Bruxelles, pour arracher l'écartement du professeur accusé, il a notamment fallu une mobilisation massive des étudiant-es. L'un d'eux se rappelle : « *Certaines étudiantes étaient mal à l'aise de devoir suivre son cours. On s'est solidarisés, le mouvement a pris de l'ampleur et on a organisé un sit-in dans sa classe, trois heures en silence. C'était magnifique. Le prof en question a été mis de côté* », poursuit l'étudiant, qui relate des intimidations : convocation chez la nouvelle directrice « *en présence du sous-directeur* ». La possibilité de renvoi et l'échec, éliminatoire, planent, « *mais ils ne pouvaient pas renvoyer 40 ou 50 personnes* ». L'article du *Soir* (voir plus haut) a ouvert une brèche, pense aussi une source interne : « *Pour certains profs, il fallait être du bon côté de l'opinion publique : il y a eu un retournement de veste spectaculaire. Alors que les victimes n'ont jamais reçu un seul message de soutien.* » Aujourd'hui, trois ans après les signalements ? « *Je ne peux pas dire que ça va mieux, mais il y a un peu de peur de la part des profs. Le temps joue en faveur du statu quo. Mais quelle responsabilité a-t-on en tant qu'enseignant, que direction ? Il y a une éducation à faire dans les institutions, pour sortir du "On ne peut pas se situer, on n'est pas la Justice" : nous sommes citoyen-nes avant tout.* »

>>>



© Chimène Vanbreemsersch

« C'est précisément l'idée que le monde de l'art est en quelque sorte plus "progressiste" qui fait qu'il est si difficile pour les étudiant·es de parler de discrimination ou de harcèlement. »

Lentes transformations

Sollicitée, la directrice du Conservatoire de Bruxelles, Olivia Wahnou de Oliveira, communique notamment : « *Le conservatoire s'inscrit dans une démarche de libération de la parole, et veille à être en adéquation avec les questions actuelles de la société* » (voir encadré). Sur la lenteur des procédures dans le cas spécifique du professeur accusé, WBE répond : « *La question des délais doit s'appréhender au regard des procédures et principes de droits [...]* ». Et insiste : « *Depuis la création de WBE [en 2019, ndlr], un travail considérable a été mené par et au sein de notre direction juridique.* » Les conservatoires rappellent à ce sujet qu'ils « *n'ont pas les moyens d'investigation de la police et qu'ils ne peuvent se substituer au parquet.* » Nommé « Personne Contact Genre » depuis septembre 2023 au conservatoire, Thomas Latouche considère que le travail progresse, lentement. Il place ses espoirs dans la formation de tous et toutes sur les questions de genre, de harcèlement, de VSS (violences sexistes et sexuelles), et dans la cellule SAFESA (voir encadré). Parce que, comme le souligne le professeur Cédric Juliens, « *exercer, pendant son cours, des comportements problématiques sans contre-pouvoir relève d'une privatisation d'un enseignement public.* »

À Mons, à propos du professeur dénoncé, le directeur de domaine, Jean-François Politzer, qui avait mené en 2023 une longue médiation, a récemment suspendu ses cours pendant deux jours pour entendre toutes les parties et a continué à communiquer en ce début d'année avec WBE dans le cadre d'un signalement.

Initiatives institutionnelles pour l'enseignement supérieur

- † Deux circulaires, en 2021 puis 2023, ont posé le cadre de la prévention et lutte contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexuelles dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Entre autres, la nomination d'un·e référent·e genre devient obligatoire.
- † La cellule SAFESA, à Bruxelles, propose un soutien psychologique aux étudiant·es victimes et un soutien juridique pour améliorer les procédures internes dans les établissements.
- † Les Écoles supérieures d'art ont notamment mis en place des groupes de travail sur le sujet, des cellules « bien-être et écoute », des procédures de signalement, des actions de sensibilisation, la rédaction de chartes...

« Quel impact a l'exclusion de la personne agresseuse sur une création collective ? Quid de l'après, une fois l'agresseur remis dans la communauté ? »

Se regarder dans le miroir

Des lieux culturels ont décidé d'amorcer le chantier de démantèlement des structures oppressives. Le 14 juin 2024, le BAMP, centre de création bruxellois, et le Théâtre de la Vie se rassemblaient avec d'autres petites structures autour de l'épineuse question : « *Que faire des agresseurs ?* » « *L'exclusion de la personne agresseuse est sans doute la solution la plus simple à court terme, fait observer Cristel Vander Stappen, du BAMP, mais n'est pas sans poser question : quel impact sur une création collective ? Quid de l'après, une fois l'agresseur remis dans la communauté ?* » Des artistes déprogrammés, il y en a eu, mais d'autres continuent de fouler la scène sans être inquiétés. Au Théâtre National, son directeur général et artistique, Pierre Thys, bien qu'il reconnaisse la problématique « *délicate et cruciale* », a maintenu la pièce d'Ivo van Hove, visé par deux enquêtes pour comportements inappropriés.¹² Cependant, avertit Jacinthe Mazzocchetti, même si ces « ogres » étaient mis sur le côté, tout ne serait pas résolu. « *C'est difficile de prendre conscience que "nous aussi", on doit changer et mener des transformations structurelles.* » C'est la réflexion engagée par le BAMP lors de la journée d'étude. Cristel Vander Stappen : « *Si tu es au courant d'agressions, et n'as aucun outil pour gérer, qu'es-tu pour faire le "devoir d'enquête" ? Comment dialoguer avec la victime si elle ne vient pas vers toi ?* » Ce jour-là, le Brass, centre culturel et maison des cultures de Forest, a présenté sa « charte contre les violences sexistes et sexuelles » coconstruite, de l'équipe de direction aux bénévoles, durant de longs mois. Désormais, le Brass s'engage entre autres à « *croire la victime* » et à ne pas poursuivre la collaboration avec les personnes mises en cause, explique Frédéric Fournes, son directeur.

Expérimenter, transformer

Déjà bien avancé dans la réflexion sur les rapports de pouvoir au sein des institutions, et avec depuis 2022 une direction collective gérée par des membres de Ravie, le Théâtre de la Vie (TDV) a mis en place, il y a un an, un comité de soutien. Objectifs : se responsabiliser dans la gestion de conflits, écouter et protéger les victimes, travailler avec les agresseurs dans une optique de justice transformative, sensibiliser le secteur, inventorier les cas... « *Nous*

voulions condamner les comportements problématiques au regard de nos valeurs et de la loi, tout en nous posant la question de "Qui sommes-nous pour condamner (et punir) ?" », explique Siam De Muylder, du collectif Ravie et de l'équipe déléguée à la direction du TDV. Ce comité est donc composé de personnes extérieures et choisies pour leurs compétences – juriste, anthropologue, psychologues. « Infine, on aimerait qu'il soit totalement indépendant et au service de toutes les institutions culturelles qui le désirent », précise Manon, de Ravie. À condition, relève Athina, psychologue au sein du comité, « qu'il ne serve pas à ce que les institutions se désresponsabilisent, et encore moins de prétexte à pink ou purplewashing.¹³ » Ces expérimentations, coûteuses en temps et en argent, sont initiées par des « petites » structures. « Impossible pour nous de ne pas le faire, soutient Cristel Vander Stappen, mais j'aimerais tellement que ça soit aussi pris en charge par les écoles, les grandes maisons théâtrales, les institutions, etc., que cette réflexion soit inscrite à leur cahier des charges. Que le monde culturel dans son ensemble s'engage dans ce genre de démarches acterait une prise de responsabilité collective claire contre les violences », et une oreille tendue à toutes. Pour passer, comme le dit Petra Van Brabant¹⁴, d'un #MeToo à un #WeToo. ●

* Prénoms d'emprunt.

1. Selon les chiffres de l'Acte 3 d'Écarlate La Cie, qui consiste en l'étude « Présence des femmes dans le champ des arts de la scène », ULIège, UCLouvain et La Chaufferie Actel, mai 2020, en ligne.
2. Fédération Wallonie-Bruxelles, mars 2024, en ligne.
3. Théâtre National WB, Mars-Mons, Charleroi Danse, Théâtre de Liège, Atelier Théâtre Jean Vilar, Théâtre Varia, L'Ancre, Théâtre de Namur, dans l'étude « Présence des femmes dans le champ des arts de la scène ».
4. Acte 4 d'Écarlate La Cie, « Inégalités et présence des femmes dans le secteur des arts de la scène en FWB », mai 2023, en ligne.
5. En février 2024, cette actrice française a déposé plainte contre le réalisateur Benoît Jacquot, de 25 ans son aîné, pour « viol sur mineur », prescrit. Il a été mis en examen en juillet pour d'autres faits dénoncés par les comédiennes Isild Le Besco et Julia Roy. Judith Godrèche a également accusé Jacques Doillon d'agression sexuelle ; ce dernier l'a accusée à son tour de diffamation en novembre. Affaire en cours.
6. Dans l'article « Racism and sexism in art education, a subjectif mapping », www.rektoverso.be, 22 octobre 2019 (trad. de la rédaction). <https://engagementarts.be>
7. « Carte blanche : Les habits de Jan Fabre », *Le Soir*, 18 septembre 2018.
8. Idem.
9. *Les liens qui empêchent. L'homophobie familiale et ses conséquences*, Éditions B42 2024.
10. Elsa Poisot a fondé Écarlate La Cie ; Jeanne Dandoy, Seriallilith ; Céline Delbecq, La Bête Noire ; Geneviève Damas, la compagnie Albertine ; Marina Yérès, La Réflexive Compagnie ; Line Guellati a cofondé le collectif Darouri Express, etc.
11. « Affaire Bruno Letort : le début d'un #MeToo dans le secteur musical ? », *Les Grenades*, 28 juin 2024.
12. « Le metteur en scène belge Ivo van Hove visé par deux enquêtes pour comportement inapproprié », *www.lesoir.be*, 21 août 2024.
13. Pink washing : procédé utilisé pour se donner une image progressiste et engagée en faveur des droits des personnes LGBT. Purple washing : idem mais avec les droits des femmes.
14. Dans le 3^e épisode de la série de podcasts « Discrimination and Harassment in Arts Education » issue de la conférence « The Roadmap to Equality in the Arts » (2020), disponible notamment sur Spotify.